

BUREAU

du lundi 27 août 2018

BOURG-EN-BRESSE - Communauté d'Agglomération (3 Avenue d'Arsonval)

COMPTE RENDU

Sous la présidence de Monsieur Jean-François DEBAT, Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

Présents : Jean-François DEBAT, Michel BRUNET, Monique WIEL, Michel FONTAINE, Bernard PERRET, Alain GESTAS, Daniel ROUSSET, Sylviane CHENE, Jean-Yves FLOCHON, Guillaume FAUVET, Aimé NICOLIER, Claudie SAINT-ANDRE, Walter MARTIN, Eric THOMAS, Yves CRISTIN, Bruno RAFFIN, Isabelle MAISTRE, Yves BOUILLOUX, Alain BONTEMPS, Alain BINARD

Excusés : Jean-Pierre ROCHE, Jean-Luc LUEZ, Christian CHANEL, Virginie GRIGNOLA-BERNARD, Thierry MOIROUX, Alain MATHIEU

Secrétaire de Séance : Guillaume FAUVET

Par convocation en date du 20 août 2018, l'ordre du jour est le suivant :

DECISION DE GESTION :

Aménagements, Patrimoine, Voirie

1 - Conservatoire à Rayonnement Départemental - Travaux de réhabilitation-extension de l'ancien collège Amiot à Bourg-en-Bresse (01000) - Lot n°5 « Menuiseries métalliques extérieures ».

DECISION D'ORIENTATION :

Examen des points à l'ordre du jour du Conseil Communautaire du 17 septembre 2018

DIVERS :

Présentation et discussion organigramme de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse



Délibération DB.2018.117 - Conservatoire à Rayonnement Départemental - Travaux de réhabilitation-extension de l'ancien collège Amiot à Bourg-en-Bresse (01000) - Lot n°5 « Menuiseries métalliques extérieures ».

Dans le cadre de l'opération de réhabilitation – extension de l'ancien collège Amiot à Bourg-en-Bresse, portant création du Conservatoire à Rayonnement Départemental, et consécutivement à une première déclaration sans suite pour motif d'intérêt général, par délibération du 12 mars 2018, le lot n°5 « Menuiseries métalliques extérieures » a été relancé, en date du 12 juin 2018, sous la forme d'un appel d'offre ouvert au BOAMP et JOUE.

La date limite de remise des offres était fixée au 13 juillet 2018 à 12h00.

Dans le cadre de ce marché, les candidats devaient chiffrer la variante exigée suivante :

➔ *Variante 5.1 : « suppression des 7 menuiseries vitrées EI60 remplacées par une paroi pleine avec peinture de finition (R+2 sur Bâtiment A) ».*

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante conformément au règlement de consultation :

Critères	Pondération
1- Valeur technique	60 points
2- Prix des prestations	40 points

Quatre entreprises ont remis un pli contenant une offre de base et une variante.

Au terme de la Commission d'Appel d'Offres (CAO), qui s'est déroulée le 26 juillet 2018, les membres de la CAO ont retenu comme « l'offre économiquement la plus avantageuse » :

Lot n°5 – « Menuiseries métalliques extérieures » : l'offre de l'entreprise BLANCHET à MONTBRISON (42603) pour un montant global et forfaitaire de 908 910,67 € HT correspondant à la variante 5.1. « suppression des 7 menuiseries vitrées EI60 remplacées par une paroi pleine avec peinture de finition (R+2 sur Bâtiment A) ».

Il est demandé au Bureau dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil de Communauté,

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer le marché de travaux relatif au lot n°5 « Menuiseries métalliques extérieures » avec l'entreprise BLANCHET à MONBRISON (42603) pour un montant global et forfaitaire de 908 910,67 € HT correspondant à la variante 5.1. « Suppression des 7 menuiseries vitrées EI60 remplacées par une paroi pleine avec peinture de finition (R+2 sur Bâtiment A) ».

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU, à l'unanimité,**

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer le marché de travaux relatif au lot n°5 « Menuiseries métalliques extérieures » avec l'entreprise BLANCHET à MONBRISON (42603) pour un montant global et forfaitaire de 908 910,67 € HT correspondant à la variante 5.1. « Suppression des 7 menuiseries vitrées EI60 remplacées par une paroi pleine avec peinture de finition (R+2 sur Bâtiment A) ».

La séance est levée à 17 h 45.
Prochaine réunion du Bureau :
Lundi 3 septembre 2018 à 15 h 30

Fait à Bourg-en-Bresse, le 31 août 2018